

Surfaces engagées en agroforesterie, prés-vergers et boisements environnementaux

Description

L'agroforesterie concerne la plantation d'arbres à grand espacement sur les parcelles agricoles, exception faite des vergers. Les boisements pris en compte ici sont des petits boisements d'intérêt environnemental, mis en place en prenant en compte les corridors écologiques et la filière bois-énergie. Les prés-vergers sont des vergers mis en place sur des prairies, sans dégrader la fonction de celle-ci.

Pour le calcul des surfaces en prés-vergers, on considère qu'un plant représente 200 m² d'espace engagé.

Somme annuelle des surfaces en agroforesterie, prés-vergers et boisements environnementaux engagés sur le territoire du Parc, séparés par type de plantation.

Contexte / Analyse

L'évolution de ces plantations relève à la prise en compte des principes de l'agriculture durable dans le fonctionnement des exploitations agricoles, et à une plus grande échelle, des orientations financières de la PAC. Le développement des prés-vergers est assuré en partie par des financements publics, dont certains sont portés directement par le Parc (PRPR). Il est stimulé aussi par des formes de commercialisation de type

vente directe qui permettent un retour rapide sur investissement.

La surface totale des prés-vergers est en progression constante depuis 2009 (6 hectares à cette date).

Résultats

Surfaces plantées en m²

Source : PNR CMO 2017

Sans objet.

Fréquence de mise à jour :



(années)

Fiche mise à jour le : 6 décembre 2017